

Combrit Kombrid - Sant Voran Sainte-Marine

Informations municipales

Keleier ar c'huzul Ker

Rentrée scolaire satisfaisante



Tel est le constat qu'ont pu dresser le jour de la rentrée, lors de leur visite dans chacune des écoles de la commune, le maire Jean-Claude Dupré, le premier adjoint Jacques Beaufls et la directrice des services administratifs, Anne Richard.

A l'école publique de Sainte-Marine, les effectifs sont à la hausse avec 43 élèves actuellement pour atteindre 46 en janvier contre 42 en 2009-2010, hausse essentiellement constatée en maternelle avec 26 élèves contre 18 l'an dernier. Pas de changement du côté du personnel enseignant sous la direction de Fabienne Rannou.

A l'école publique du Bourg, léger tassement des effectifs avec 171 élèves contre 174 en 2009-2010 : 62 élèves en maternelle et 109 en élémentaire. Des visages nouveaux parmi le personnel enseignant sous la direction de Micheline Roussel qui assure l'intérim de Sandrine Salaun : Héloïse Deschepper a en charge la grande section de maternelle, Géraldine Cordier assure le mi-temps de Nathalie Cabon en cours préparatoire, et Gaëlle Dauphin a en charge le CM2.

A l'école privée Notre Dame de la Clarté, stabilité des effectifs avec 124 élèves actuellement pour atteindre 131 en janvier contre 131 en 2009-2010 : 51 élèves en maternelle et 73 en élémentaire. Pas de changement du côté du personnel enseignant sous la direction de Laurence Rolland.

Au total, ce sont donc 341 élèves qui fréquentent les écoles de Combrit-Sainte-Marine.

Bonne année scolaire à tous, élèves et enseignants !

Jacques Beaufls

édito

Afin de permettre aux Combritois de mieux suivre l'actualité communale, il a été décidé de compléter les revues municipales qui paraissent en décembre et en juin par des bulletins d'information de 4 pages qui paraîtront en octobre et en avril. Ces bulletins sont appelés à reproduire constamment la même mise en page afin d'en réduire le coût. Pour cette même raison, ils ne seront pas distribués à domicile mais mis à votre disposition en mairie, à la poste de Sainte Marine et dans de nombreux services et commerces.

Ainsi, ce premier exemplaire vous donnera des éléments de bilan d'une saison estivale bien remplie en animations dans notre commune qui a enregistré une bonne fréquentation touristique malgré un mois d'août un peu frais. Il évoquera également la rentrée scolaire dans nos trois écoles et les projets en cours : aire de carénage écologique, réhabilitation de la pointe de Combrit, nouveau terrain de foot sans oublier le rond-point de Sainte-Marine attendu en 2011...

L'équipe municipale espère ainsi mieux satisfaire le désir d'information des habitants de la commune.

Jean Claude Dupré

Maire de Combrit - Sainte-Marine

Défendre le littoral

Depuis plusieurs années, le cordon dunaire s'érode sous les assauts de la mer. Certes, le phénomène n'est pas nouveau mais il s'est amplifié depuis peu sur le secteur du Treustel. Le risque d'une rupture du cordon est réel avec pour conséquence une invasion marine sur les terres du polder jusqu'à la limite de la zone définie par le Plan de Prévention des Risques.

Le projet de défense côtière comprend deux volets complémentaires : d'une part, le rechargement et reprofilage progressif de la dune, d'autre part, la réalisation d'une levée de terre en arrière dont le but est de contenir l'invasion marine en cas de rupture de la dune.

La catastrophe occasionnée par la tempête Xynthia a montré que de forts coefficients de marée conjugués à des vents violents qui poussent la houle vers la côte et à des basses pressions qui agissent comme un aspirateur soulevant l'océan, entraînent un dépassement anormal du niveau de marée haute (surcote). C'est pourquoi la levée de terre devra atteindre la côte 4 mètres NGF*. Sa mise en œuvre est programmée pour la fin 2011 après la réalisation de plusieurs études obligatoires pour préciser sa conception technique et assurer sa sécurité.

En même temps que les premières interventions sur la dune, est prévu le retrait des principaux blockhaus qui parsèment la plage. Témoignages d'une période douloureuse de notre histoire, ils restent dangereux pour les usagers et accentuent de façon notoire le creusement de la dune en arrière.

* Nivellement Général de la France : réseau de repères altimétriques.



Octobre 2010 / Miz here 2010





Travaux en cours Aménagement de la pointe

- Le broyage des végétaux a été effectué le 20 septembre dans le lieu d'implantation de l'aire de contention.
- Le bâtiment accolé à Ty Napoléon est détruit pour conserver uniquement la construction d'origine.

• La réfection du talus de protection, le long de la mer, est en cours. La falaise est consolidée par un apport de roches. Puis il sera procédé au décompactage de la zone de stationnement actuel des véhicules de façon à permettre la revégétalisation. Le bitume de la route sera réutilisé pour la sous-couche du nouveau parking. Tous ces travaux sont effectués par l'entreprise Chevrier de Plonéour, attributaire du marché.

• La CEGELEC sous maîtrise d'œuvre de la Communauté des Communes va enfouir les réseaux EDF et TELECOM en octobre. Ces travaux vont durer jusqu'au 17 décembre 2010.

Le nouveau terrain de foot

La pose des buts, des abris de touche et des pare-ballons devrait être terminée pour la fin du mois.



Aménagement de l'aire de carénage

Les travaux devraient débuter prochainement sur le port autour de la capitainerie.

Ces installations qui resteront peu visibles du port, c'était la contrainte incontournable du projet, comprennent deux parties : les opérations de carénage proprement dites et

la création d'un local couvert intégré à la capitainerie.

L'installation technique comporte un jeu de lances haute pression et un dispositif de récupération des eaux polluées. Les particules recueillies seront ensuite intégrées à la filière de traitement des déchets de peinture.

L'aménagement du bâtiment permettra de couvrir l'actuel dépôt contigu à la capitainerie et d'en améliorer l'esthétique. De surface réduite, sa construction nécessitera néanmoins l'intervention de plusieurs corps de métiers : gros œuvre, couverture, menuiserie, électricité, carrelage...

L'objectif reste de permettre les premiers carénages respectueux de l'environnement dès le début du printemps 2011.

En projet

- Prolongement des trottoirs rue de Croas Ver et rue de Poul ar Ven Déro.
- Réfection de la chaussée et busage pour traversée de route à Légivit, près de la quatre voies.
- Création d'un ralentisseur, pour sécuriser une sortie de chemin, route de la gare direction Tréméoc.
- Aménagement d'une nouvelle rue et d'une place à Penmorvan pour les logements HLM Les Foyers.
- Enfouissement des réseaux électrique et téléphonique rue de l'odet, 2^{ème} tranche.
- Création d'un chemin carrossable pour le terrain communal vendu rue du docteur Chauvel.
- Elargissement d'une partie de la rue de San Tual pour passage du tout-à-l'égout.
- Plantations d'arbres (châtaigniers et divers) autour du nouveau terrain de football.



- Renforcement, enfouissement des réseaux et création d'un cheminement piétons route du Pays du fruit.
- Création de trottoirs rue Marcel Sculler, de la route de Ty Scoul vers le bourg.

La saison au port

Déjà la saison s'achève. Après le très bon démarrage de juillet, le mois d'août, lui, est plus nuancé, la semaine de mauvais temps y étant sûrement pour quelque chose. Septembre a enregistré également une bonne activité. Tout ceci nous donne une fréquentation similaire à 2009. A noter cependant une nette augmentation des Passeports Escales.

brèves

■ Comme pour toutes les communes du SivalOdet, un inventaire complémentaire des zones humides a été réalisé, il est imposé par la modification de la réglementation qui, depuis 2008, ajoute aux critères botaniques, des critères liés à la nature du sol. Cet inventaire complémentaire provisoire était en consultation en mairie jusqu'au 17 septembre, les propriétaires concernés ayant la possibilité d'y apporter leurs remarques. En cas de contestations, une visite conjointe propriétaire/technicien SivalOdet doit être réalisée et, si nécessaire, la décision finale est soumise au verdict d'une commission départementale. Ce travail réalisé, l'inventaire sera intégré aux documents d'Urbanisme.

■ Avis favorable du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique concernant le dragage du port de Concarneau et le stockage sur Ty Coq, avec les réserves suivantes émises par le Conseil Municipal :

« Un Comité Local d'Information et de Suivi des Opérations de Dragaage (COLISOD) doit être créé conformément au Schéma de Référence des Dragaages en Finistère.

Cet organe de dialogue et de concertation permettra d'associer au projet, conformément à leur demande, les municipalités et les associations de protection de la nature et de défense de l'environnement...

Le COLISOD devra définir avec le pétitionnaire, les prélèvements et analyses à faire pendant

les opérations de dragage et de stockage et le protocole de dépôts des sédiments. Il recommande que le Conseil Général apporte une réponse sur le caractère provisoire ou non du site de Ty coq. »

■ Notre commune est soumise à la Loi Littoral sur la totalité de son territoire. L'application de plus en plus stricte de cette loi, qui prime sur le PLU communal, ne va pas sans poser de problèmes.

En cas de doute, il est conseillé de conditionner la signature d'un acte notarié concernant un projet immobilier à l'assurance de la délivrance de documents d'urbanisme validés et purgés de tout recours.

Trois expos pour clore l'année



La prochaine exposition de l'Abri du Marin, intitulée «Dentelles et Point d'Irlande», raconte la naissance du picot bigouden au début du siècle passé, pendant la crise de la sardine. Elle débutera en novembre.

Le Fort, comme chaque année, accueillera les artistes de la commune pendant les fêtes de Noël, du samedi 18 décembre au dimanche 2 janvier.

La médiathèque présente une exposition consacrée au Manga (films d'animation et BD) jusqu'au 30 octobre, aux heures d'ouverture au public. Armelle Le Gal La Salle proposera une séance de conte japonais le jeudi 28 octobre à 18 h, sur réservation. Ces animations sont gratuites.

L'Abri : Prix National des Rubans du Patrimoine



La commune a obtenu le « Prix Spécial du Jury » pour la rénovation et la vocation culturelle de l'Abri du Marin. Cette récompense remise le 29 septembre, par Jean-François Le Besque de la Fondation du patrimoine, est l'un des cinq prix nationaux attribués à des communes françaises sur les 121 projets en concours. L'Abri obtient ainsi une reconnaissance officielle et s'est vu attribuer en outre un prix de 1 500 euros.

Le jury, composé de membres de la Fédération française du Bâtiment, de l'Association des Maires de France, de Dexia, de la Gazette des Communes et de la Fondation du Patrimoine, a été sensible à la réhabilitation du bâtiment et à l'histoire des Abris du Marin en Bretagne.

Nolwen Pétillon

Première Reine des Brodeuses combritoise



Toutes nos félicitations à cette jeune fille de 20 ans, habitant Combrit Sainte-Marine, qui va dignement représenter le Pays Bigouden durant cette année de règne. Après de nombreuses années passées au cercle de Combrit, Nolwen a rejoint le cercle de Pont-l'Abbé depuis 6 ans. Elle a décidé de s'investir encore plus dans la vie du cercle en acceptant le poste de vice-présidente.

Issue d'une famille très impliquée dans la tradition bretonne, musique, broderie, et surtout danses, Nolwen plusieurs fois titrée au concours de gavottes de Menez Meur, porte la coiffe de son arrière grand-mère de Sainte-Marine et un tablier brodé par sa maman qui a aussi refait à neuf le perlage d'origine.

■ **L'Office de Tourisme** dresse un bilan contrasté pour la saison 2010. Par rapport à 2009, il enregistre une hausse de 8 % de la fréquentation pour le mois de juin, de 18 % en juillet et une stabilisation en août. Côté locations, les meublés labellisés ont été les favoris, le taux d'occupation est plus mitigé pour les chambres d'hôtes et les meublés non labellisés. Pour le mois de septembre, le bilan des locations est satisfaisant.

■ **Durant l'été, les expositions du Fort** ont été découvertes par de nombreux visiteurs : photos, peintures et créations diverses ont été très appréciées des 2 300 personnes qui se sont succédées au Fort. Par rapport à 2009, la fréquentation est en hausse de 15%. Le Fort a été ouvert gratuitement durant les Journées du Patrimoine, les 18 et 19 septembre, accueillant un public très nombreux.

■ **Le tournage du film allemand** « Les vagues sauvages » aura lieu pour partie à Sainte-Marine durant la dernière quinzaine de novembre.

horaires d'ouverture des services publics

MAIRIE

Accueil- Etat civil

- du Lundi au Vendredi :
8 h 30 / 12 h
13 h / 17 h (16 h 30 le Vendredi)
- Samedi : 9 h 30 / 12 h

Urbanisme

- Lundi et Jeudi :
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 15 / 17 h
- Mardi et Mercredi : 8 h 30 / 12 h
- Vendredi :
8 h 30 / 12 h - 13 h 15 / 16 h 30

Abri du Marin

- Jeudi et Vendredi : 14 h / 18 h
- Samedi et Dimanche : 14 h / 19 h

Pendant les vacances scolaires :

- Du mercredi au dimanche : 14 h / 19 h

Médiathèque

- Lundi : 10 h / 12 h
- Mercredi : 10 h / 12 h - 14 h / 16 h
- Vendredi : 16 h 30 / 19 h
- Samedi : 10 h / 12 h

Office de Tourisme

- du Lundi au Vendredi : 9 h / 12 h 30

Agence postale Sainte-Marine

- du Lundi au Vendredi : 9 h / 11 h 30

La poste Combrit

- du Lundi au Vendredi :
9 h / 12 h - 14 h / 16 h
- Samedi : 9 h / 11 h 30

Déchetterie

- du Lundi au Vendredi :
8 h 30 / 12 h - 14 h / 18 h
- Samedi : 9 h / 12 h - 14 h / 18 h

■ Erik Kiefer, maire de **Grafenhausen**, a décidé de ne pas se représenter après 32 ans à la tête de la commune.

Les trois candidats présents au premier tour le 12 septembre n'ont pu se départager. Christian Behringer a obtenu 52,7 % des voix le 26 septembre pour le 2^{ème} tour. Il est donc élu maire pour huit ans, durée du mandat pour notre commune jumelée.

Messieurs Kiefer et Behringer vont travailler ensemble jusqu'au 23 octobre pour la passation des dossiers.



L'été 2010



La commission Animation de la commune de Combrit a présenté un programme très diversifié du mois d'avril au mois d'août 2010. Partage de moments fort sympathiques dans le bourg, sur le port, à Kérobistin autour de multiples prestations : récital de piano, Fête de la musique, musique irlandaise, fest-noz, randonnée animée, feu d'artifice, semaine du théâtre de rue, semaine de la Bretagne, arrivée de Tour du Finistère en planche à voile, concerts de musiques jazz manouche, pop-rock, électronique, musique du monde, rap hip-hop breton.....



La saison fut ponctuée de moments forts comme le fest-noz du bourg qui entraîna les participants dans des gavottes endiablées ou le groupe **Jill is Lucky**, de réputation internationale, et qui a fait vibrer le 5 août le parc de Kérobistin.



Forum des associations

Le dimanche 5 septembre 2010, pour la première fois réunies sur le parking de la Mairie, dix-huit associations combritoises ont répondu positivement à l'invitation de la commission Animation et ont ainsi pu présenter leurs activités, convaincre de nouveaux adhérents. La diversité et le dynamisme du tissu associatif combritois ont ainsi pu être mis en valeur. Merci à tous les bénévoles et aux salariés municipaux qui ont contribué par leur efficacité et leur bonne humeur à la réussite de cette journée.

Banque alimentaire

Cette année encore la commune est appelée à renouveler la convention avec la banque alimentaire.

Après une interruption de trois semaines, l'épicerie a repris son activité le 26 août. La fréquentation est toujours en hausse, bien compréhensible du fait de la conjoncture morose. L'épicerie est ouverte chaque jeudi et un colis d'urgence est à disposition au bureau du CCAS, à la mairie. Toute personne en difficulté est invitée à se rapprocher du CCAS, quel que soit le problème rencontré.

La collecte pour la Banque Alimentaire aura lieu les 26 et 27 novembre.

Concours des maisons fleuries



19 personnes se sont inscrites en mairie pour participer à ce concours. Le jury communal devait attribuer des notes dans quatre catégories et en fonction de cinq critères : compositions et associations végétales, couleurs et formes, pérennité des compositions, état d'entretien et mise en valeur du patrimoine ainsi que techniques alternatives. Pour les "jardins visibles de la rue", Stéphane Lhomme remporte le premier prix et est retenu pour le concours départemental. Pour les autres catégories les premiers prix sont attribués à Jean Le Cossec (talus), Monique Cras (jardins), et Yvonne Bossier (balcons et terrasses).

Moins de bruit

Arrêté préfectoral n°96-3000 relatif à la lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Il faut savoir par exemple qu'un bruit de 85 décibels devient dangereux pour l'audition au bout de 2 heures, un bruit de 90 décibels au bout de 30 minutes, alors que 110 décibels sont intolérables dès 30 secondes.

Du nouveau à la Communauté de Communes

Le 24 septembre dernier s'est tenu le premier forum des élus rassemblant les douze communes de la Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud. Une réflexion sur l'élaboration d'un projet durable pour le territoire a été menée selon quatre grands axes : l'environnement (défense contre la mer, entretien des cours d'eau, déchetterie...), le développement économique et touristique (nouvelles zones d'activité, schéma commercial,...), la diffusion culturelle (sport, culture, loisirs), les services à la personne (petite enfance, centre de loisirs, personnes âgées, transports, préventions...).

Sur la base d'un diagnostic global, réalisé par le Cabinet KPMG, les orientations stratégiques de la CCPBS pour les 5 à 10 ans à venir et les actions devant en découler seront élaborées et formalisées d'ici fin décembre.

contact

Tél. 02 98 56 33 14 / Fax : 02 98 56 40 65
E-mail : mairie@combrit-saintemarine.fr
Site : www.combrit-saintemarine.fr
Directeur de la publication : Jean-Claude Dupré

Conception / Impression : Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.